

CATALOGUE DE FORMATION

Professionaliser les élu·es du CSE
dans l'exercice de leur mandat en matière
de santé, sécurité, conditions de travail
et prévention des violences



UN PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

pour les élu·es du CSE



1

EXERCER SON MANDAT

Formation initiale SSCT

Développer ses compétences
en santé, sécurité
et conditions de travail

 5 jours (35 heures)



2

PRÉVENIR & AGIR

Référent harcèlement

Prévenir les violences au travail
et contribuer au traitement
des signalements

 2 jours (14 heures)



www.egalitealapage.com



contact@egalitealapage.fr

Organisme de formation
certifié Qualiopi

SOMMAIRE



Ce catalogue s'adresse aux élu-es du CSE souhaitant renforcer leurs compétences en matière de santé, sécurité, conditions de travail et prévention des violences professionnelles. Vous y retrouverez les formations conçues pour vous accompagner dans l'exercice de votre mandat et de vos missions de représentation du personnel.

01

Formation initiale SSCT pour les élu-es du CSE

p. 3

 FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU-ES DU CSE |  5 jours ((35 heures)

02

Référent harcèlement : de la prévention des violences au travail au traitement des signalements

p. 4

 FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU-ES DU CSE |  2 jours (14h00)

Formation initiale SSCT pour les élu·es du CSE

Développer son rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail

FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU·ES DU CSE



DURÉE

5 jours
(35 heures)



PUBLIC

Membres de la délégation
du Comité Social et
Économique (CSE).



PRÉREQUIS

- Exercer un mandat d'élue au CSE ;
- Disposer d'une adresse électronique professionnelle individuelle.

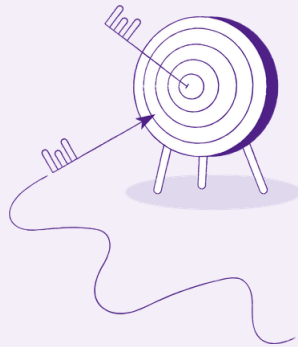


INDICATEURS DE RESULTATS

Indicateurs disponibles
sur demande.

TARIFS

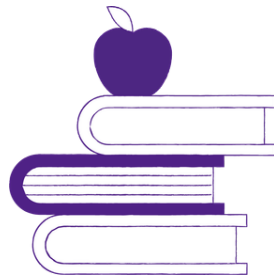
Tarifs sur devis.
Pour toute demande
d'information ou de
proposition commerciale :
contact@egalitealapage.fr



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Identifier les attributions et moyens d'action du CSE** en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- **Comprendre le cadre réglementaire applicable** à l'exercice de leur mandat ;
- **Participer à la démarche de prévention des risques** professionnels ;
- **Repérer les principaux risques professionnels** et leurs impacts sur les salarié·es ;
- **Mobiliser les outils et prérogatives du CSE** pour agir en matière de santé, sécurité et conditions de travail ;
- **Contribuer à l'amélioration des conditions de travail** au sein de leur organisation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Études de cas

Analyse de situations

Échanges de pratiques

Apports théoriques

Mises en situation

Travaux en sous-groupes



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue à travers des exercices, analyses de situations, études de cas et mises en situation.

MODALITÉS & DELAIS D'ACCÈS

- Formation réalisable en présentiel ou à distance selon les besoins de l'organisation.
- Formation accessible après analyse de la demande et validation de la convention de formation ;
- Intervention réalisée en intra-établissement ou pour un groupe constitué ;
- Délai moyen d'accès : 8 semaines.

ACCESSIBILITÉ



- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Des adaptations peuvent être proposées sur demande.

Référent harcèlement : de la prévention des violences au travail au traitement des signalements

Prévenir, accueillir et traiter les situations de violences, de discrimination et de harcèlement au travail

 FORMATIONS DESTINÉES AUX ÉLU-ES DU CSE



DURÉE

2 jours
(14 heures)

PUBLIC

Référent-es harcèlement, représentant-es du personnel, membres de cellules d'écoute, acteur-rices du dispositif de signalement et professionnel-les participant au traitement des situations signalées.



PRÉREQUIS

- Être amené-e à intervenir dans le traitement des signalements ;
- Disposer d'une adresse électronique professionnelle individuelle.

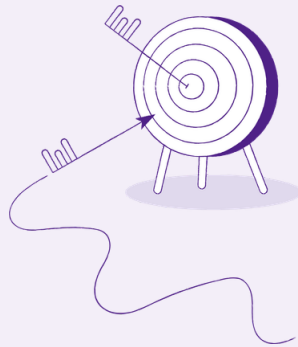


INDICATEURS DE RESULTATS

Indicateurs disponibles sur demande.

TARIFS

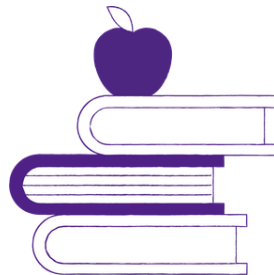
Tarifs sur devis.
Pour toute demande d'information ou de proposition commerciale : contact@egalitealapage.fr



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Repérer les situations de violence**, de discrimination et de harcèlement ;
- **Adopter une posture adaptée** dans l'accueil d'un signalement ;
- Identifier les impacts des violences sur les personnes concernées
- **Conduire un entretien** de recueil d'information ;
- **Évaluer les éléments permettant d'apprécier une situation** et son niveau d'urgence ;
- **Orienter et accompagner les personnes** vers les ressources adaptées ;
- **Produire un compte rendu structuré** dans le cadre du traitement d'un signalement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



 Études de cas

 Analyse de situations

 Échanges de pratiques

 Apports théoriques

 Mises en situation

 Travaux en sous-groupes



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue à travers des exercices, analyses de situations, études de cas et mises en situation.

MODALITÉS & DELAIS D'ACCÈS

- Formation réalisable en présentiel ou à distance selon les besoins de l'organisation.
- Formation accessible après analyse de la demande et validation de la convention de formation ;
- Intervention réalisée en intra-établissement ou pour un groupe constitué ;
- Délai moyen d'accès : 45 jours.

ACCESSIBILITÉ



- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Des adaptations peuvent être proposées sur demande.